

Aides aux sportifs de haut Niveau : Contrat d'Insertion professionnelle

REGION DES PAYS DE LA LOIRE

Présentation du dispositif

- Ce dispositif vise à inciter les entreprises régionales à embaucher des sportifs de haut niveau en vue de leur insertion professionnelle par un aménagement de leurs horaires de travail afin qu'ils atteignent leurs objectifs sportifs (suivi d'un entraînement régulier, participation à des stages et des compétitions).
- Sont bénéficiaires, les entreprises privées ou publiques réservant un emploi à un sportif de haut niveau figurant sur une des listes établies par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Montant de l'aide

- La participation du Conseil Régional prend la forme d'une aide à l'employeur en tenant compte de la situation individuelle du sportif au regard de sa rémunération et de ses absences. Un calcul est réalisé à partir du salaire brut annuel chargé, du volume horaire semaine et du temps de mise à disposition de l'athlète pour la pratique de son activité sportive de haut-niveau. L'aide est conditionnée à une participation financière de la Fédération du sportif et de l'Etat (DRDJS). Les aides ainsi compilées compensent intégralement les temps d'absence du sportif.

Critères complémentaires

- Filière d'activité
 - › Sport - Loisir

Organisme

REGION DES PAYS DE LA LOIRE

- 1 rue de la Loire
44966 NANTES
Web : www.paysdelaloire.fr

Liens

- [Dossier de demande d'aide envoyé par mail](#)
- [Code du sport](#)